

**DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS**

**Plan de cours**

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE    BUREAU    📠 POSTE    ✉️ COURRIEL

---

MARIE-EVE MATHEU                    C-185            3367            MIO

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS            *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE    BUREAU    📠 POSTE    ✉️ COURRIEL

---

France Mongeau                        C-185            2633            dep.litterature@cegepmontpetit.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

### Objectif de la discipline

#### *Portrait du diplômé en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

## OBJECTIFS MINISTÉRIELS

### Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

### Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

### Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

## ŒUVRES À L'ÉTUDE

1. Bédier, *Tristan et Iseult*
2. De Gouges, Olympe, *L'esclavage des Noirs ou l'heureux naufrage*, Pièce de théâtre en 3 actes. – Cet ouvrage est disponible gratuitement en ligne en format PDF
3. Edgar Allen Poe, *Nouvelles histoires extraordinaires*

## MÉDIAGRAPHIE

1. DIDEROT. *Textes et débats*. Paris: Le livre de poche, 1984. 384p.
2. LAURIN, Michel. *Anthologie littéraire : Du Moyen-Âge au XIXe siècle*. Laval : GB Beauchemin, 2000. 240 p.
3. MAROT, Clément. *L'adolescence clémentine*. Paris : NRF Gallimard, 1987. (Poésie) 408 p.
4. MATHIEU-CASTELLANI. Gisèle, *Anthologie de la poésie amoureuse : De l'âge baroque. 1570-1640*. Paris : Le Livre de poche, 1990. 475 p.
5. MONTAIGNE. *Les Essais I*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988. (Quadriges) 328 p.
6. PARIS, Pauline. *Le roman de Renart*. Paris : Gallimard, 1986. (Folio classique) 280p.
7. RABELAIS. *Œuvres complètes*. Paris : NRF Gallimard, 1955. (Bibliothèque de la Pléiade) 1033 p.
8. RONSARD. *Les Amours*. Paris : Classiques Garnier, 1963. 880 p.
9. ROUGER, Gilert. *Fabliaux*. Paris : Gallimard, 1978. (Folio classique) 244 p.
10. SABBAN, Hélène et al. *Littérature : Textes et méthode*. Ville Lasalle : HMH Hurtubise, 1994. 415 p.
11. SCHMIDT, Albert-Marie. *Poètes du XVIe siècle*. Paris : Gallimard, 1964. (Bibliothèque de la Pléiade) 1102 p.
12. VILLON. *Poésies complètes*. Paris : Le Livre de poche, 1972. 333 p.
13. VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique*. Paris : GF-Flammarion, 1964. 380 p.

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Le développement de la compétence à analyser des textes littéraires se fera en privilégiant deux thématiques particulières, soit l'humour et la subversion. Nous serons à la recherche d'indices qui permettent de suivre une certaine filiation, une forme d'esprit spécifique, qui traverse les siècles et, ce, du Moyen Âge au XIXe siècle. Les textes choisis auront en commun un regard critique porté sur la société et cela se manifestera par des traits humoristiques ou par une contestation plus ou moins explicite. Nous verrons en classe plusieurs genres littéraires, tels la poésie et le fabliau, mais nous nous attarderons plus particulièrement au théâtre.

Le professeur consacrera environ deux heures par semaine à la présentation des auteurs, des œuvres et des textes à l'étude, en prenant compte de leur contexte historique et culturel. Il sera discuté aussi des thématiques, de la stylistique et de la méthodologie qui sont toutes des notions essentielles pour mener à bien le travail d'analyse littéraire.

Les étudiants auront l'occasion de faire des exercices pratiques, en classe, sur de courts extraits d'œuvres, à raison de deux heures par semaine, afin de développer leur compétence analytique et de vérifier leur compréhension de la matière.

Il est recommandé aux étudiants de consacrer, hors-classe, environ trois heures par semaine à la lecture des textes au programme, à la rédaction des travaux et à l'étude des notions vues pour se préparer adéquatement aux examens.

## PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p><b>Semaine 1-2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du plan de cours</li> <li>- <b>Rédaction du texte initial de 250 mots 10%</b></li> <li>- Présentation de la grille de correction du français</li> <li>- Introduction à la littérature : <i>qu'est-ce que la littérature?</i></li> <li>- Notions théoriques de base (genre, courant, style, récit, histoire, thème, propos)</li> <li>- <i>Comment lire les œuvres littéraires?</i> Quelles sont les clés de lecture?</li> <li>- Distinction entre éléments de forme et éléments de fond</li> <li>- Les éléments de forme comme outils d'analyse littéraire (champ lexical, dénotation, connotation, etc.)</li> </ul>	<p>Achat des livres.</p> <p>Inscription au CAF, si suggéré par le professeur</p> <p>Lecture de <i>Tristan et Iseult</i></p>
<p><b>Semaine 3-4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte historique général du Moyen Âge</li> <li>- Un autre outil d'analyse littéraire : la figure de style</li> <li>- <b>Test de lecture sur <i>Tristan et Iseult</i>. 15%</b></li> <li>- Premières étapes de l'analyse littéraire : le plan et le paragraphe logique</li> <li>- Analyse de l'œuvre <i>Tristan et Iseult</i></li> <li>- Atelier portant sur le chapitre 4 du roman de <i>Tristan et Iseult</i> : repérer les figures de style et les expliquer</li> </ul>	<p>Lecture du document sur l'analyse littéraire</p> <p>Cahier de lectures</p>

<p><b>Semaine 5-6</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation, en classe, du plan de la première analyse littéraire, portant sur <i>Tristan et Iseult</i></li> <li>- L'amour courtois, l'évolution des stéréotypes masculin et féminin dans le schéma amoureux</li> <li>- Analyse pas à pas du récit de Bédier</li> <li>- L'importance du thème dans l'analyse littéraire</li> <li>- Les citations et les règles de présentation matérielle.</li> </ul>	<p>Lecture et préparation d'un plan pour le paragraphe logique à rédiger en classe</p> <p>Correction du plan de paragraphe logique et réécriture selon les suggestions du professeur</p>
<p><b>Semaine 7</b></p> <p><b>- Rédaction en classe de l'analyse littéraire sur <i>Tristan et Iseult</i> 20%</b></p>	<p>Révision des notions de l'analyse</p>
<p><b>Semaine 9-10</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'importance du théâtre comme genre</li> <li>- Les pièces en vers, la règle des 3 unités</li> <li>- Contexte historique du XVIIIe siècle (les Lumières, le courant philosophique)</li> <li>- Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires? Le cas de Gouges</li> <li>- Analyse de la pièce <i>L'esclavage des Noirs ou l'heureux naufrage</i></li> <li>- Le courant philosophique et les encyclopédistes</li> <li>- Le théâtre au siècle des Lumières</li> <li>- La déclaration universelle des droits de la femme, contestation de l'homme comme modèle universel.</li> <li>- Le droit de TOUS les humains d'être libres, considérations sur l'abolitionnisme</li> </ul>	<p>Lecture de la pièce de Olympe de Gouges</p> <p>Cahier de lectures</p>
<p><b>Semaine 11-12-13</b></p> <p><b>- Analyse littéraire en classe portant sur des œuvres au programme 25%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La littérature de genre.</li> <li>- Analyse de certaines nouvelles d'Edgar Allan Poe</li> <li>- Arts mineurs, arts majeurs</li> <li>- L'âge des monstres : aux frontières du surnaturel</li> <li>- Le XIXe siècle et le récit de forme réaliste en opposition avec le genre fantastique</li> </ul>	<p>Rédaction du cahier de lectures</p> <p>Lecture d'Edgar Allan Poe</p>
<p><b>Semaine 14-15</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier de lectures à la maison 20%</li> <li>- Examen de lecture sur <i>Edgar Allan Poe</i> 10%</li> </ul>	<p>Rédaction du cahier de lectures</p> <p>Révision des notions vues durant la session</p>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

<b>Texte initial de 250 mots et méthode de correction</b>	en classe	semaine 1	10%
<b>Examen de lecture sur <i>Tristan et Iseult</i></b>	en classe	Semaine 4	15%
<b>l'analyse littéraire partielle de 350 mots sur <i>Tristan et Iseult</i></b>	en classe	semaine 7	20%
<b>ÉVALUATION TERMINALE 1 Analyse littéraire de 700 mots sur des œuvres au programme</b>	en classe	8 novembre	25%
<b>Cahier de lectures</b> Trois remises sont prévues, soit à chaque fois que nous aurons terminé le travail sur l'œuvre (sem 8-sem 11- sem 15 environ)	à la maison	semaine 14	20%
<b>ÉVALUATION TERMINALE 2 Examen de lecture sur <i>Edgar Allan Poe</i></b>	En classe	semaine 15	10%

**TOTAL : 100**

\*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

***Suite à une démarche d'au moins cinq heures comprenant deux rédactions de 250 mots, deux fiches d'autocorrection et deux grilles de relecture, les étudiants pourront faire une à deux reprises au Centre d'étude en français, après la journée JR et avant le 12 décembre 2019.***

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
--	-----------------------

<p>TEXTE INITIAL DE 250 MOTS</p> <p>L'étudiant rédige un texte argumentatif à partir d'un article de journal. Le français compte pour 100% de la note. Pour récupérer jusqu'à l'ensemble de tous les points perdus en langue, l'étudiant produit une grille de relecture avec 3 priorités qu'il utilisera lors de ces autres productions.</p> <p>3. Choisir les éléments d'analyse.</p> <p>6. Réviser et corriger le texte.</p>	<p>Qualité du français. /10</p> <p>Possibilité de regagner l'ensemble des points si une grille de relecture est faite selon la méthode du CAF (précisions données en classe)</p>
<p>EXAMEN DE LECTURE SUR <i>TRISTAN ET ISEULT</i></p> <p>1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.</p> <p>2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p>	<p>Réponses précises et exactes</p>
<p>DISSERTATION PARTIELLE DE 350 MOTS SUR UN EXTRAIT DE <i>TRISTAN ET ISEULT</i></p> <p>1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.</p> <p>2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p> <p>3. Choisir les éléments d'analyse.</p> <p>4. Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5. Rédiger une analyse littéraire partielle de 350 mots.</p> <p>6. Réviser et corriger le texte.</p>	<p>1. <b>Argumentation /50</b></p> <p>*présence du sujet posé /5</p> <p>*qualité de l'argumentation /30</p> <p>*présence de citations et d'observations stylistiques /15</p> <p>2. <b>Structure du texte /20</b></p> <p>*intro et conc. bien construites /10</p> <p>*développement bien structuré /10</p> <p>3. <b>Français /30</b></p>
<p>DISSERTATION DE 700 MOTS SUR UN EXTRAIT D'UNE ŒUVRE AU PROGRAMME</p> <p>(L'ANALYSE PORTERA SUR L'ŒUVRE 2 OU 3, SELON LA VITESSE DE PROGRESSION DE LA CLASSE)</p> <p>1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.</p> <p>2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p> <p>3. Choisir les éléments d'analyse.</p> <p>4. Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.</p> <p>6. Réviser et corriger le texte.</p>	<p>. <b>Argumentation /50</b></p> <p>*présence du sujet posé /5</p> <p>*qualité de l'argumentation /30</p> <p>*présence de citations et d'observations stylistiques /15</p> <p>2. <b>Structure du texte /20</b></p> <p>*intro et conc. bien construites /10</p> <p>*développement bien structuré /10</p> <p>3. <b>Français /30</b></p>
<p>EXAMEN DE LECTURE SUR EDGAR ALLAN POE</p> <p>Cet examen aura lieu à la fin de la session et permettra une jonction entre les connaissances thématiques, stylistiques et aussi les courants littéraires (particulièrement le réalisme et le fantastique)</p> <p>1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.</p> <p>2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p>	<p>Réponses précises et exactes</p>

<p><b>CAHIER DE LECTURES</b> Le cahier de lectures est conçu pour faciliter l'expérience de lecture des étudiants, la professeure pose des questions concernant chaque œuvre pour mettre en lumière les parties importantes du récit. Bien entendu les étudiants peuvent laisser des observations personnelles et aussi faire des liens entre les notions historiques, entre les œuvres elles-mêmes et aussi avec le contexte culturel</p> <p>1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 6. Réviser et corriger le texte.</p>	<p>Réflexion personnelle Pertinence des observations Qualité du français</p>
---	--

\*\*Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### (2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

#### Politique départementale de présence en classe

- 1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

### (4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : [http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA\\_2015-09-21.pdf](http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf).



## **(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX**

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : [www.cegepmontpetit.ca/normes](http://www.cegepmontpetit.ca/normes).

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

## **(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

### **Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit**

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

### **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

<b>Cours</b>	<b>Nombre de mots d'une rédaction</b>	<b>Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)</b>
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

### **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

**GRILLE DE CORRECTION DU CODE****O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)****T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques